

**Agro Campus  
Dijon**

CFPPA Dijon  
Quetigny

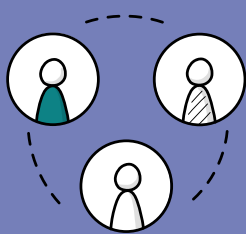


FICHE RNCP 5831

**BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE  
TRAVAUX DES PRODUCTIONS HORTICOLES**  
SPÉCIALITÉ : HORTICULTURE, ORNEMENTALE ET LÉGUMIÈRE



ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
RÉVÈLE TON TALENT



### VOLUMES D'ACTIVITÉS

En moyenne 160 stagiaires en formations longues et plus de 500 dans le cadre des formations courtes.



### DES SECTEURS QUI RECRUTENT

Durant la période 2020 - 2022, 78% des apprenants ont trouvé un emploi dans les 3 mois suivants leur formation.



### ÉQUIPES À L'ÉCOUTE

Une équipe engagée dans la réussite de ses apprenants, avec entretiens et bilans réguliers.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'agent horticole connaît la biologie des végétaux, leurs ennemis et leurs pathologies, ainsi que les moyens de luttés. Il peut conduire des engins et s'adapte aux évolutions technologiques.

La diversité de ses connaissances et compétences lui permettent de pouvoir intégrer différents emplois ; exploitations horticoles spécialisées ou non, exploitations maraîchères, jardinerie ou bien encore employé en GMS secteur vert.

## LES PRÉREQUIS

- Être âgé d'au moins 18 ans et être libre de tout engagement.
- Faire valider votre projet professionnel lors d'un entretien de recrutement auprès de notre équipe.
- Faire valider votre projet professionnel par un prescripteur.

Le diplôme sera délivré en fin de formation en justifiant d'au moins 12 mois d'activité professionnelle à temps plein et de la validation de l'ensemble de vos modules.

## UNE FORMATION QUI S'ADAPTE AUX BESOINS

Les Unités Capitalisables d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi sont élaborées par l'établissement en partenariat avec les professionnels en ayant pour objectifs :

- De permettre une adaptation de la formation au territoire et au contexte de l'établissement.
- D'ouvrir la formation dans des domaines reflétant la diversité des activités et des fonctions pour répondre au mieux aux besoins des professionnels et aux attentes de la clientèle.
- En cas de validation partielle du diplôme, vous avez jusqu'à 5 ans pour valider les UC manquants.

## QU'APPREND-T-ON EN BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE TRAVAUX DES PRODUCTIONS HORTICOLES ?

Le BPA TPH HOL est un diplôme de niveau 3. Il a pour objectif de former des ouvriers qualifiés capables d'exécuter, à partir de directives précises du chef d'exploitation, les activités suivantes :

- Communiquer et prendre en compte tous les éléments nécessaires à son activité sur l'exploitation
- Agri pour assurer des conditions optimales au déroulement du chantier
- Utiliser et entretenir le matériel agricole mobile dans le respect de la réglementation, de l'environnement et des règles de sécurité
- Réaliser les travaux liés à la multiplication des plantes horticoles
- Réaliser les travaux liés à la production horticole
- Réaliser les travaux de récolte et de préparation des commandes
- Réaliser les travaux de conditionnement
- Effectuer les opérations de pose et d'entretien d'installations fixes communes aux productions horticoles
- Effectuer les opérations de pose et d'entretien des abris
- Participer à la vente des produits sur l'exploitation ou à l'extérieur



À noter : Le BPA TPH HOL offre la possibilité de valider en parallèle de l'obtention du diplôme et pendant la formation :

- CIPP opérateur agricole
- SST

## COMMENT S'ORGANISE L'ENSEIGNEMENT ?

Le BP se déroule sur une année scolaire avec 1200 heures de formation comprenant :

- 800 h en centre
- 400 h en entreprise

La formation en entreprise se déroule sur 3 périodes distinctes réparties en fonction de la saisonnalité du métier.

La formation est construite sous forme d'Unités Capitalisables (UC) et comprend :

- 3 unités capitalisables générales (UCG) dont 2 faisant l'objet d'une VAA\* (les UCG1 et UCG2 peuvent être validées par équivalence académique)
- 2 unités capitalisables d'option (UCO)
- 3 unités capitalisables de spécialité (UCS)
- 2 unités capitalisables d'adaptation régionale et à l'emploi (UCARE)

\*VAA : Validation des Acquis Académiques



## QUELS MÉTIERS ?

- Salarié en exploitation horticole, maraichère ou agricole
- Salarié en jardinerie
- Salarié en GMS secteur vert
- Salarié en pépinière

## QUELLES POURSUITES D'ÉTUDES ?

- Certificat de spécialisation
- Responsable de productions légumières, fruitières, florales et de pépinières
- Bac pro Technicien Conseil Vente de Produits de Jardin



## LES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS :

Le diplôme Brevet Professionnel Agricole est délivré après l'obtention de 10 unités capitalisables évaluées via un plan d'évaluation reprenant les temps forts du métier. Les épreuves sont validées par des entretiens d'explicitation reprenant des pratiques professionnelles, réalisées sur les lieux de stages ou lors de travaux pratiques. Des fiches de tâches ainsi que des résumés vous serviront de support.

### Préparer son atelier :

- S'intégrer dans le prévisionnel d'une entreprise
- S'intégrer dans le système de production et en identifier les végétaux

### Mise en œuvre des techniques et opérations liées aux productions :

- Suivre une culture hors-sol
- Suivre une culture pleine terre

### Participer aux récoltes :

- Préparer et acheminer le matériel sur le lieu de travail
- Effectuer le travail de récolte

### Réaliser les travaux de récolte, de conditionnement des produits et/ou préparation de commande :

- Préparer la commande d'un professionnel, réaliser la récolte, la conditionner et en préparer l'expédition

### Assurer l'entretien et la maintenance des équipements et installation de production :

- Vérifier les paramètres techniques des installations pour la culture hors sol et effectuer les opérations d'entretien courant du matériel agricole

### S'intégrer dans l'environnement professionnel d'une exploitation :

- Répondre à une annonce d'emploi
- Réagir en cas d'accident du travail

### S'adapter au métier d'horticulteur en intégrant des notions commerciales et de paysagisme :

- Vente de produits horticoles
- Réalisation d'un massif floral



## LES FINANCEMENTS :

La formation est financée par le Conseil Régional de Bourgogne Franche Comté et le FSE. En tant que demandeur d'emploi vous serez indemnisé par Pôle emploi ou l'ASP. En tant que salarié, votre formation peut être financée par les dispositifs CPF et Transition Professionnelle, renseignez-vous auprès de nos services.



## SATISFACTION ET RÉUSSITE :

Sur notre site internet, [agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr](http://agro-campus-dijon/cfppa-dijon-quetigny.fr) ou en scannant le QR Code (l'ensemble des indicateurs sont accessibles sur simple demande) :





## TECHNIQUES D'ENCADREMENT ET DE SUIVI ET OBTENTION DU DIPLÔME

- Chacune des formations est suivie par un coordonnateur et une assistante de formation attitrée.
- Des entretiens et des bilans auront lieu régulièrement pour vous guider et vous aider dans vos démarches.
- Des visites et des appels téléphoniques en entreprises permettront de faire le lien pendant vos périodes en entreprise.
- Vos jours de présence seront comptabilisés par demi-journée et un récapitulatif hebdomadaire sera réalisé puis transmis au financeur.
- Trois entretiens, en présence de vos prescripteurs, auront lieu dans le déroulé de l'année afin de vérifier votre avancement dans votre projet professionnel et vous orienter.
- Un jury organisé par DRAAF et constitué de professionnels ainsi que de formateurs d'autres CFPPA se réunira en fin de formation pour étudier votre dossier et valider votre diplôme.

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- En plus d'une équipe de formateurs expérimentés, un référent handicap peut être sollicité.
- Le centre dispose d'un ensemble d'ateliers pédagogiques adaptés à l'acquisition des compétences professionnelles propre à votre formation. En outre, vous serez amené à utiliser le pôle paysager, le tunnel de maçonnerie, l'atelier fer, la plateforme de manœuvre, ainsi que de 5 hectares d'espaces vert support des travaux pratiques.
- Notre établissement possède des aménagements spécifiques aux personnes à mobilité réduite.
- Un parcours individuel (FOAD) peut vous être proposé après entretien préalable.
- Vos formateurs en accord avec le coordonnateur, proposeront différentes modalités pédagogiques, adaptées aux compétences professionnelles, et aux besoins de la formation (webinaire, atelier, possibilité de cours à distance...).
- Une salle de restauration sur place est possible aux conditions précisées dans le livret d'accueil.

**En cas d'intérêt, veuillez nous retourner le dossier de candidature complété, accompagné d'une lettre de motivation, d'un CV.**

**Une réponse vous sera adressée dans les meilleurs délais.**

**Agro **  
**Campus  
Dijon**  
** CFPPA Dijon  
Quetigny**

### NOS COORDONNÉES :



21 Bd Olivier de Serres - BP 42 - 21801 QUETIGNY



03 80 71 80 40



cfppa.dijon-quetigny@educagri.fr



Coordinateur de la formation : aurelien.yvoz@educagri.fr

**SCANNE  
MOI**



agro-campus-dijon.fr